



**Le programme LIFE,
Les projets « Nature et Biodiversité » et
L'implication du SPW ARNE**

**Comment s'assurer le soutien de
l'administration ?**

LIFE Info day 2024
Eric JOIRIS, équipe projet
eric.joiris@spw.wallonie.be
081 33 58 29 / 0470 61 18 77

Agenda

1. Rôle de l'équipe projet de la DNEV au sein du SPW
2. Le programme LIFE, volet Nature et Biodiversité
3. Le soutien du SPW ARNE dans les projets LIFE
4. Rétroplaning

Agenda

1. Rôle de l'équipe projet de la DNEV au sein du SPW
2. Le programme LIFE, volet Nature et Biodiversité
3. Le soutien du SPW ARNE dans les projets LIFE
4. Rétroplaning

Service Public Wallonie



Secrétariat général

Support

Digital

Mobilité et Infrastructures

Agriculture Ressources Naturelles et Environnement



Territoire Logement Patrimoine Energie

Intérieur et Action sociale

Economie Emploi Recherche

Finance

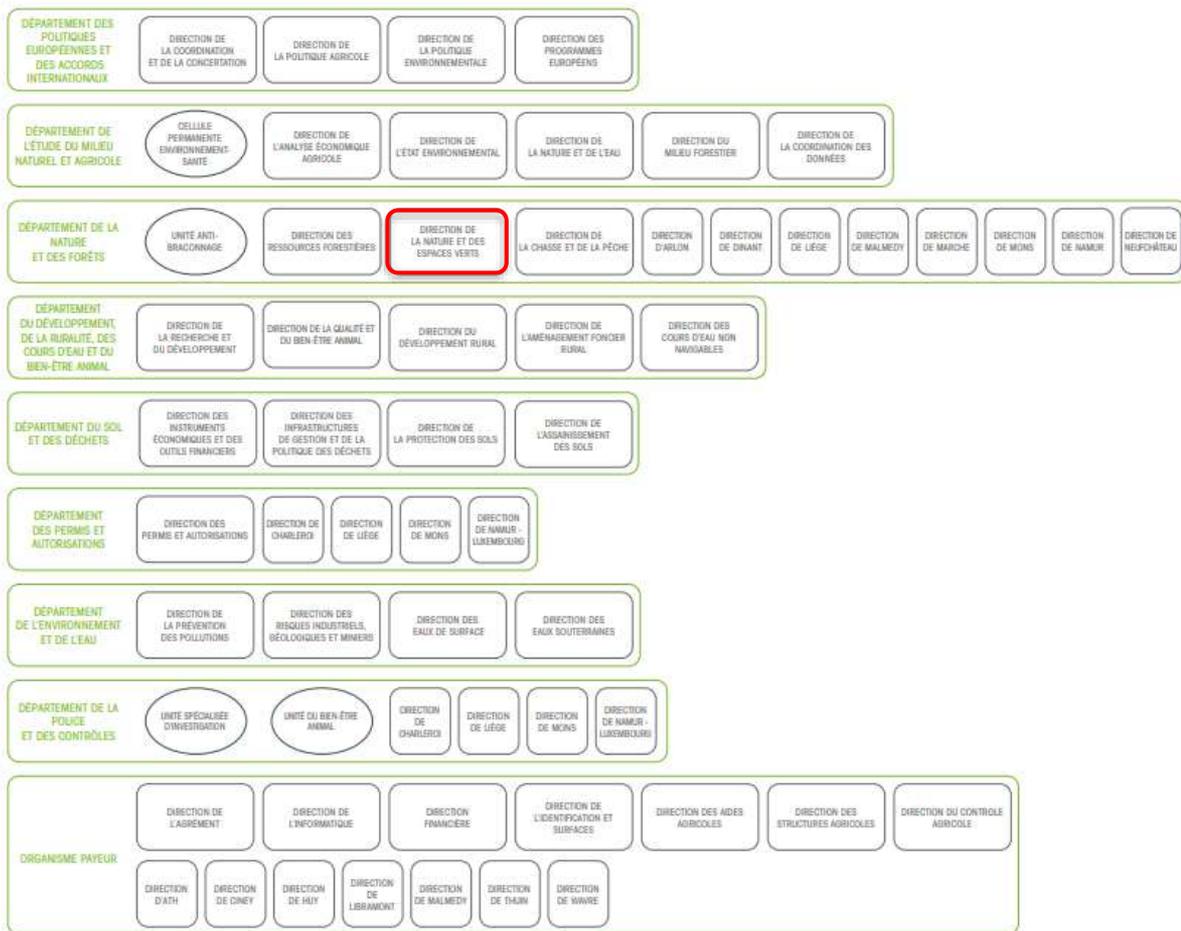


SPW

A griculture R essources N aturelles E nvironnement



Gardien du patrimoine naturel et rural de la Wallonie, le **SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement** en garantit sa sauvegarde dans une perspective de développement durable, destinée à garantir aux générations futures des ressources de qualité, indispensables à la vie.



SPW ARNE - DNF – DNEV (1/2)



Le **Département de la Nature et des Forêts** :

- élabore, met en œuvre et assure le suivi des politiques et réglementations en matière de forêts, de conservation de la nature, des parcs naturels, de la chasse, et de la pêche.
- contrôle le respect de ces politiques et réglementations.
- gère les forêts publiques et les réserves naturelles domaniales.

SPW ARNE - DNF – DNEV (2/2)



La **Direction de la Nature et des Espaces verts** est au cœur de la préservation et de la restauration de la biodiversité en Wallonie.

- mise en application des réglementations relatives à la conservation de la nature
- modifications des législations
- gestion des réserves naturelles,
- suivi du réseau Natura 2000,
- mise en œuvre du règlement européen sur la restauration de la nature,
- lutte contre les espèces invasives,
- octroi des dérogations et
- encadrement des parcs naturels

Agenda

1. Rôle de l'équipe projet de la DNEV au sein du SPW
2. Le programme LIFE, volet Nature et Biodiversité
3. Le soutien du SPW ARNE dans les projets LIFE
4. Rétroplanning

Programme LIFE



L'Instrument Financier Européen pour le soutien des actions pour l'environnement et le climat

- Fond européen
- Co-financement de projets
- Solutions innovantes et démonstratives

2 sous-programmes, 4 volets

- Environnement



Nature

et biodiversité



Économie circulaire et
qualité de vie

- Action pour le climat



Atténuation du changement
climatique et adaptation



Transition vers une énergie
propre

LIFE Environnement / Nature et Biodiversité

Objectifs:

- Protéger et restaurer la nature en Europe
 - Stopper et inverser la perte de biodiversité.
- ➔ Financement projets de conservation de la nature dans les domaines de la biodiversité, des habitats et des espèces.

Implication du SPW ARNE dans les projets LIFE Nature et biodiversité

- SPW ARNE est particulièrement concerné par les projets LIFE Nature et Biodiversité



Wallonie
environnement
SPW

Agenda

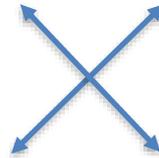
1. Rôle de l'équipe projet de la DNEV au sein du SPW
2. Le programme LIFE, volet Nature et Biodiversité
3. Le soutien du SPW ARNE dans les projets LIFE
4. Rétroplanning

Soutien de la Région wallonne

Condition : Adéquation du projet avec

- **Stratégies régionales**

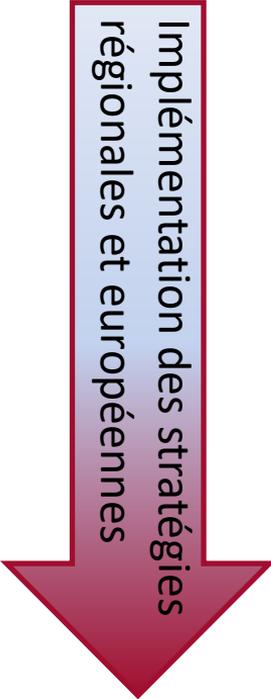
- Plans d'action espèces et habitats
- Plans de gestion des sites Natura 2000
- Stratégie biodiversité 360°
- Prioritized Action Framework
- Etc.



- **Stratégies européennes**

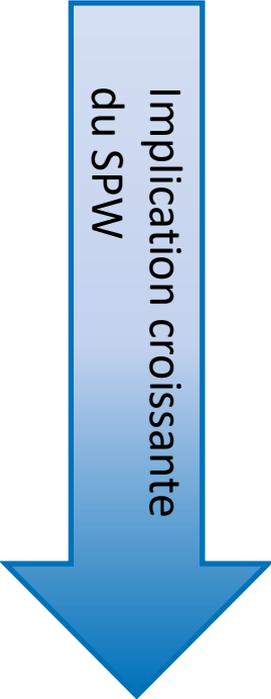
- Directives "Oiseaux" et "Habitats"
- Règlement espèces exotiques envahissantes,
- Stratégie UE biodiversité pour 2030 (< Green Deal)
- Etc.

Implication de l'administration dans le projet



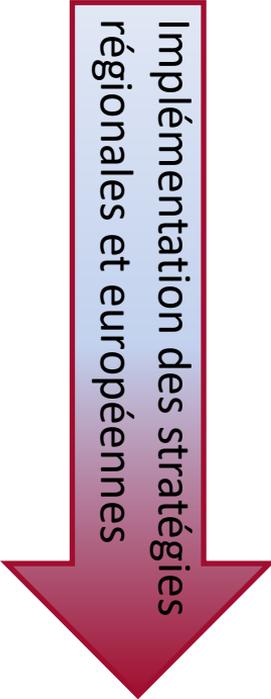
Implémentation des stratégies
régionales et européennes

- Soutien de principe
- Soutien financier
- Prise en charge d'actions et tâches
- Coordination du projet



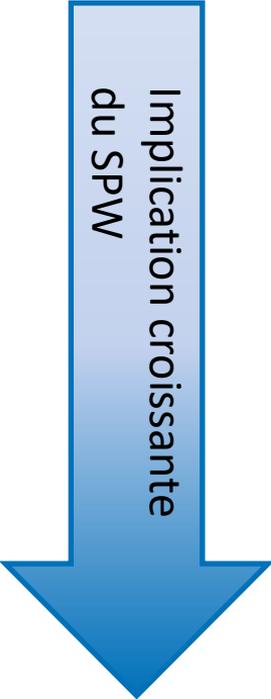
Implication croissante
du SPW

Implication de l'administration dans le projet



Implémentation des stratégies régionales et européennes

- Soutien de principe
 - Lettre de soutien
- Soutien financier
 - Subvention
- Prise en charge d'actions et tâches
 - SPW bénéficiaire associé
- Coordination du projet
 - SPW bénéficiaire coordinateur



Implication croissante du SPW

Soutien de principe

Condition :

Compatibilité avec les stratégies régionales et européennes

Lettre de soutien

→ Accord Directeur Général SPW ARNE

Soutien financier

Condition:

Participe à l'implémentation de stratégies régionales et européennes

Subventions

→ Accord du Gouvernement Wallon

Note au Gouvernement Wallon

- Budget ventilé par catégorie de coûts et par année
 - Accord du Ministre en charge de la Nature
 - Accord de l'Inspecteur des Finances

Prise en charge d'actions et tâches (1/3)

Condition :

Implémentation des stratégies régionales et européennes

Subventions

Budgets pour action SPW

→ Accord du Gouvernement Wallon

Prise en charge d'actions et tâches (2/3)

- Co-construction du projet
 - SPW ARNE
 - Autres SPW concernés
- Établissement des coûts SPW
 - Implication des agents du SPW
 - Marchés publics
 - Acquisitions

Prise en charge d'actions et tâches (3/3)

Note au GW

- Budget en fonctionnement
- Budget en investissement
- Subventions
- Ventilation par catégorie de coûts et par année
 - Accord du Ministre en charge de la Nature
 - Accord de l'Inspecteur des Finances
 - Accord du Ministre de la Fonction publique
 - Accord du Ministre de tutelle des autres services impliqués

Coordination du projet

Condition : Cas particulier

- Implémentation significative des stratégies régionales et européennes
- Projets stratégiques pour la Région

Rôle DNEV (1/3)

Consultation des services du SPW

- DNF
 - Services centraux : DNEV, DRF
 - Directions extérieures
- DEMNA
- Autres services potentiellement touchés

Rôle DNEV (2/3)

- Adéquation avec **stratégies régionales** actuelles ou en développement
- Exposé du projet au **Ministre(s) compétent(s)**
- **Planification budgétaires**

Rôle DNEV (3/3)

- **Suivi administratif :**
 - Arrêtés Ministériels de subvention,
 - Marchés Publics,
 - Suivi de l'implication des agents,
 - Nouveaux engagements,
 - Données financières et RH pour reporting Eu,
 - Lien avec les services publics concernés,
 - Etc.

Agenda

1. Rôle de l'équipe projet de la DNEV au sein du SPW
2. Le programme LIFE, volet Nature et Biodiversité
3. Le soutien du SPW ARNE dans les projets LIFE
4. Rétroplanning

Retroplaning

Présentation du projet et accord de principe du cabinet du Ministre de la Nature

Réunion(s) de travail avec le DNF, passage en revue des actions une par une, consultation des autres services du SPW

Accord de l'administration (DNF DNEV – DEMNA DNE - autre) sur le montage financier – tableau budgétaire final disponible, présentation d'une proposition de projet final chiffrée au cabinet du ministre de tutelle

Note au Gouvernement Wallon validée par la Cabinet du Minsitre competent:
budget total, implication pour la Région, montant des subventions demandées

Demande avis à l'Inspecteur des Finances

Ensemble des documents à présenter au GW validés - y compris l'avis de l'IF - doivent être encodés

Demande avis Ministre du budget

Présentation du projet et du plan de financement au Gouvernement Wallon

Note vert : Accord formel du GW

Validation de la soumission du projet sur le serveur CE

19/09/2024

Retroplaning

Présentation du projet et accord de principe du cabinet du Ministre de la Nature	
Réunion(s) de travail avec le DNF, passage en revue des actions une par une, consultation des autres services du SPW	
Accord de l'administration (DNF DNEV – DEMNA DNE - autre) sur le montage financier – tableau budgétaire final disponible, présentation d'une proposition de projet final chiffrée au cabinet du ministre de tutelle	4 semaines
Note au Gouvernement Wallon validée par la Cabinet du Minsitre competent: budget total, implication pour la Région, montant des subventions demandées	2 semaines
Demande avis à l'Inspecteur des Finances	2 semaines
Ensemble des documents à présenter au GW <u>validés - y compris l'avis de l'IF -</u> doivent être encodés	2 semaines
Demande avis Ministre du budget	2 semaines
Présentation du projet et du plan de financement au Gouvernement Wallon	1 semaine
Note vert : Accord formel du GW	1 semaine
Validation de la soumission du projet sur le serveur CE	19/09/2024

Retroplaning

Présentation du projet et accord de principe du cabinet du Ministre de la Nature	Fin mai
Réunion(s) de travail avec le DNF, passage en revue des actions une par une, consultation des autres services du SPW	
Accord de l'administration (DNF DNEV – DEMNA DNE - autre) sur le montage financier – tableau budgétaire final disponible, présentation d'une proposition de projet final chiffrée au cabinet du ministre de tutelle	4 semaines
Note au Gouvernement Wallon validée par la Cabinet du Minsitre competent: budget total, implication pour la Région, montant des subventions demandées	2 semaines
Demande avis à l'Inspecteur des Finances	2 semaines
Ensemble des documents à présenter au GW <u>validés - y compris l'avis de l'IF -</u> doivent être encodés	2 semaines
Demande avis Ministre du budget	2 semaines
Présentation du projet et du plan de financement au Gouvernement Wallon	1 semaine
Note vert : Accord formel du GW	1 semaine
Validation de la soumission du projet sur le serveur CE	19/09/2024

Pour finir

- SPW ARNE souhaite développer et soutenir des projets LIFE Nature et Biodiversité
- Attention :
 - Obtenir une participation financière de la Région wallonne = processus long et complexe
 - Implication de beaucoup d'organes administratifs
 - Année d'élection → GW en affaires courantes

→ Contactez l'administration le plus tôt possible



Des questions ?

Eric JOIRIS

eric.joiris@spw.wallonie.be

081 33 58 29 / 0470 61 18 77